



FOYER RURAL DE GARLAN

CHARTRE DE L'INITIATION AU THÉÂTRE ENFANTS

Lors de la rentrée de septembre 2025 le Foyer Rural de Garlan a décidé de mettre en place une activité d'initiation au théâtre enfants. Développement personnel, gestion des émotions, créativité, compétences linguistiques, bien-être et plaisir sont au cœur de cette activité. Cette chartre permet de clarifier le dispositif et son fonctionnement.

L'initiation au théâtre enfants : Où et quand?

Le Foyer Rural de Garlan propose d'intervenir hebdomadairement auprès des enfants dans la salle Ti Gwer : le mercredi entre 13H30 à 14H30, hors période de vacances scolaires.

L'initiation au théâtre enfants : Pour qui?

Cette activité est ouverte à tous les enfants, du CP au CM2, de Garlan et des communes limitrophes. La seule condition pour participer est d'adhérer au Foyer Rural de Garlan et de s'inscrire à l'activité «Initiation au théâtre». (Fiches d'inscription et cotisation annuelle réglée comprenant une assurance).

L'initiation au théâtre enfants : Par qui?

Ce dispositif sera assuré par deux bénévoles du Foyer Rural de Garlan.

L'initiation au théâtre enfants : Pour quoi faire?

L'initiation au théâtre, présentée sous forme de jeux, s'articule autour de trois axes :

La diction, la gestuelle, l'expression.

Ces trois éléments vont permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions, son imagination. Ils contribuent également à faire travailler sa mémoire, sa concentration et le travail avec les autres. L'objectif étant de développer sa confiance en lui.

L'engagement des enfants :

La présence de votre enfant implique qu'il soit :

- ◆ **Volontaire** aux séances, cela ne doit pas être une contrainte imposée par les parents.
- ◆ **Assidu** : ce dispositif est basé sur le volontariat mais nous demandons aux jeunes d'assister régulièrement aux séances afin d'en obtenir les meilleurs bénéfices (cahier de présence renseignée par la bénévole).
- ◆ **Discipliné** : Ils doivent être respectueux des camarades, de la bénévole et du matériel mis à disposition. Nous demandons aux enfants d'adopter une attitude positive et de s'investir sur ce temps.
- ◆ Et qu'il respecte le protocole sanitaire en vigueur, le cas échéant.

L'engagement des parents :

- ◆ L'engagement des parents à l'initiation au théâtre enfants est une condition indispensable pour le bon déroulement des séances.
- ◆ **Prévenir le Foyer Rural de Garlan, par mail ou téléphone, en cas d'absence de l'enfant (maladie, rendez-vous, ...)**.
- ◆ Accepter d'être prévenu par le Foyer Rural de Garlan en cas d'absence non programmée de l'enfant.

L'engagement du Foyer Rural de Garlan :

- ◆ Les enfants sont sous la responsabilité du Foyer Rural de Garlan à l'intérieur de la salle Ti Gwer pendant l'activité initiation au théâtre enfants, à l'exception de tout autre.
- ◆ Le Foyer Rural s'engage à prévenir les familles en cas d'absence de la bénévole.
- ◆ Le Foyer Rural s'engage à respecter et faire respecter le protocole sanitaire en vigueur, le cas échéant.

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Lu et approuvé



Nom et Signature des parents

Signature de l'enfant

Signature du président du
Foyer Rural de Garlan